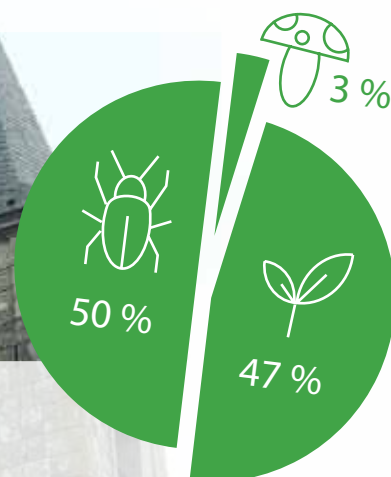


la lettre de l'abc

Bulletin d'information du projet de l'atlas de la biodiversité communale de la Commune de Celles en Bassigny



La biodiversité à Celles : Bilan des connaissances existantes



Programme
1^{er} semestre

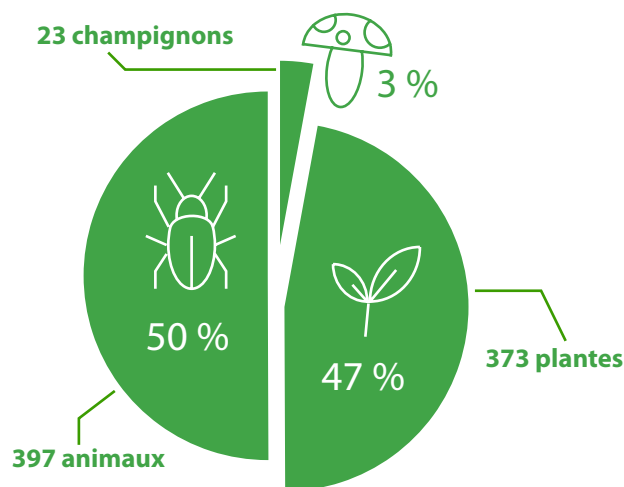
La biodiversité à Celles - Bilan des connaissances existantes

La première étape d'un atlas de biodiversité communale consiste à faire un diagnostic des connaissances déjà existantes sur la biodiversité présente sur la commune. Ceci comprend, à part des données sur les espèces animales et végétales, aussi une analyse cartographique des milieux naturels. Ce premier diagnostic se fait à partir de bases de données au niveau national et régional, complété par des données de naturalistes locaux et d'autres sources disponibles.

Nous avons consulté la base de données du Musée National d'Histoire Naturelle (MNHN) : le Système d'information de l'INventaire de Patrimoine naturel (SINP), qui regroupe la plupart des données naturalistes existantes sur le territoire national. Au niveau régional nous avons consulté la base de données Faune Champagne Ardenne (FCA), une plateforme de collecte de données naturalistes sur la faune, basé sur le principe des sciences participatives; ainsi que le Conservatoire Botanique National Bassin Parisien (CBNBP) pour la flore. Une bonne partie des données sur la faune a été fourni par des naturalistes locaux.

Les résultats en bref

L'analyse des bases de données ci-dessus révèle un total de 793 espèces et sous-espèces, connues aujourd'hui, sur le territoire de la commune.



Les animaux représentent la plus grosse partie avec 397 espèces, suivi des plantes avec 373 et les champignons avec 23 espèces.

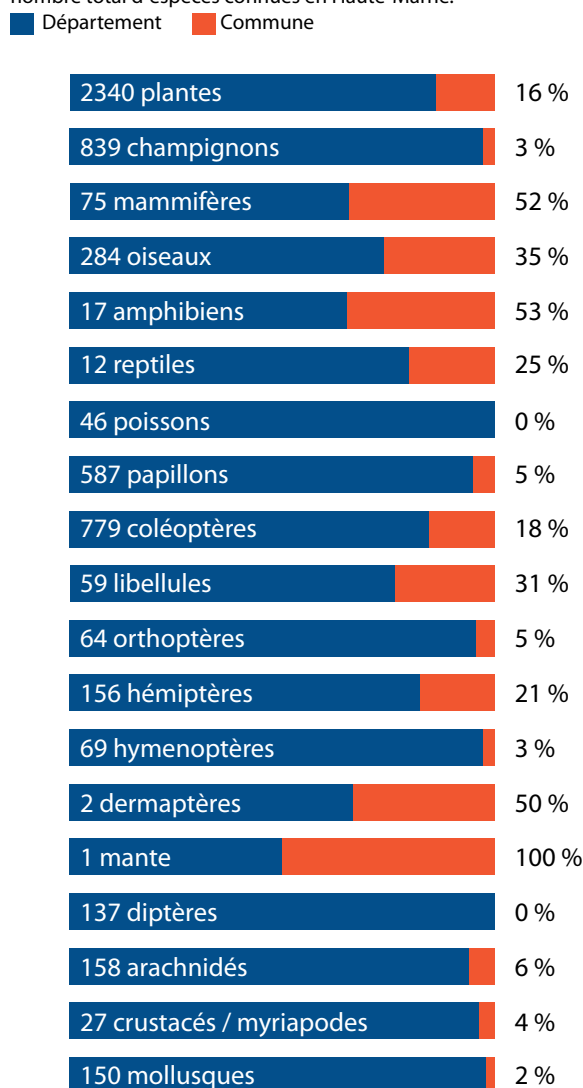
Dans le groupe des plantes sont identifiées : 35 arbres et arbustes, 64 graminées, 252 plantes herbacées et 22 mousses et fougères.

Les champignons sont représentés par 9 „vrais“ champignons et 14 lichens.

Parmi les animaux on trouve 151 vertébrés, dont : 39 mammifères, 100 oiseaux, 9 amphibiens (grenouilles, crapaux, tritons, salamandres) et 3 reptiles (serpents, lézards). Les arthropodes (insectes, araignés, crustacés) représentent le plus grand groupe avec 243 espèces. On y trouve : 31 lépidoptères (papillons, dont 6 papillons de

nuit), 143 coléoptères (coccinelles, carabes, scarabées ...) 18 odonates (libellules), 3 orthoptères (Grillons, criquets, sauterelles), 33 hémiptères (punaises, cochenilles, cigales, pucerons), 2 hyménoptères (abeilles, guêpes, fourmis), 1 dermaptère (pince-oreilles), 1 mante, 1 myriapode (mille-pattes, scolopendres) et 10 arachnidés (araignés, pholques). Les mollusques (escargots, limaces, moules) sont représentés par 3 espèces.

Part des espèces connues sur la commune (en % arrondi) par rapport au nombre total d'espèces connues en Haute-Marne.



L'état des connaissances

Le nombre de 793 espèces connues aujourd'hui sur la commune peut paraître assez élevé. Mais pour pouvoir juger sur l'état des connaissances il faut au moins le mettre en relation avec les espèces connues en Haute-Marne, donc en relation avec les espèces connues en Haute-Marne, donc pouvant, théoriquement, être présentes sur la commune (voir graphique ci-dessus). Une telle comparaison est relative car les chiffres ne sont pas exhaustives et dépendent beaucoup de l'état des connaissances sur chaque groupe. Le résultat est plus valable pour un groupe bien étudié comme les oiseaux, que pour un groupe très peu étudié comme les hyménoptères (abeilles, guêpes, fourmis) dont on connaît en France métropolitaine 3902 espèces, mais seulement 69 sont recensés en Haute-Marne.

Néanmoins on peut identifier les groupes dont les connaissances sont plutôt bonnes ou plutôt mauvaises et ainsi décider sur les inventaires à mener afin de les compléter.

Un autre aspect à prendre en compte est l'âge des données disponibles. D'habitude des données datant de plus de 10 ans sont considérées comme caduques. Ceci peut encore réduire l'état des connaissances valables de manière significative.

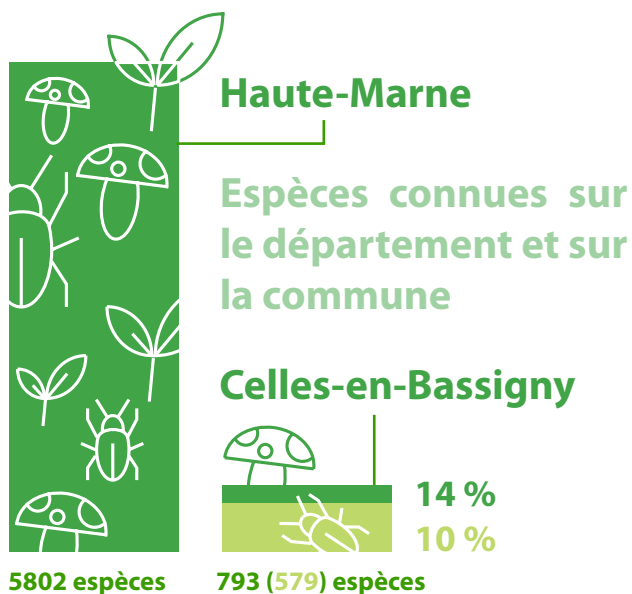


Part des espèces pour lesquelles les données doivent être considérées comme caduques (pas d'observation depuis plus de 10 ans).

■ Données valables (<10 ans) ■ Données caduques (>10 ans)

Pour Celles on peut considérer qu'un peu plus d'un quart des données date d'avant 2013 et n'est donc plus d'actualité (voir diagramme ci-dessus). Ceci concerne principalement les plantes (dont 51 % des données sont caduques) et les mammifères (38 % des données sont caduques). Dans les deux cas c'est un manque de prospection qui mène à ce résultat. Chez les mammifères se sont principalement les micromammifères (souris, musaraignes) qui sont concernés, dont les inventaires demandent un grand effort technique et de temps.

En résumé on peut constater que la commune héberge environ 14 % des 5802 espèces, aujourd'hui connus en Haute-Marne. Si on prend en compte les 27 % de données caduques, on arrive même à seulement 10 % des espèces connues sur le département.

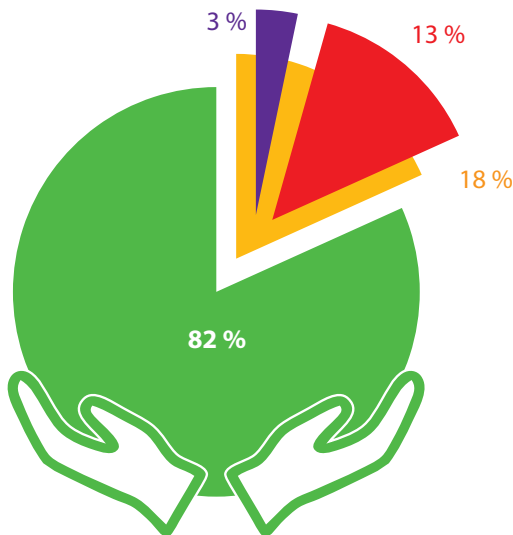


Les champignons – ici un lichen du genre *Cladonia*, photographié en 2021 au village – présentent souvent des formes et couleurs suprenants. Malgré leur omniprésence, les connaissances sur leur distribution sont faibles. Ni plantes, ni animaux, les champignons forment un règne à part qui compte environ 27.600 espèces en France métropolitaine, dont 9500 espèces de champignons dits « à chapeau ». Vu les 23 espèces connues aujourd'hui sur le territoire de la commune il reste bien des choses à découvrir !

La présence d'espèces patrimoniales

Les espèces dites « patrimoniales », on appelle ici, les espèces concernées par un statut réglementaire (protection nationale ou européenne) ou d'évaluation (Listes rouges, Inventaires ZNIEFF). Souvent plusieurs statuts s'appliquent à une seule espèce.

Des 793 espèces recensées sur le territoire de la commune il y'a 141 espèces concernées par un statut, dont 100 sont protégées au niveau national et 22 au niveau européen.



- espèces sans statut, dites « ordinaires »
- espèces avec statut, dites « patrimoniales »
- espèces protégées au niveau national
- espèces protégées au niveau européen

Parmi les espèces présentes à Celles, sont protégées :

au niveau national

- 10 mammifères
- 79 oiseaux
- 7 amphibiens
- 3 reptiles
- 1 libellule

au niveau européen

- 2 mammifères
- 17 oiseaux
- 1 amphibien
- 1 papillon
- 1 libellule

La présence d'espèces patrimoniales laisse conclure sur la qualité et l'état de conservation des habitats présents. Ces espèces ont souvent des besoins très spécialisés pour leur alimentation et leur reproduction. Si l'espèce est présente et se reproduit, ses besoins sont satisfaits et donc, l'habitat en question est en bon état. Ceci est surtout valable pour des espèces avec un espace vital réduit comme par exemple les papillons de jour dont le développement des chenilles est souvent lié à une plante-hôte spécifique.

Les données des espèces patrimoniales peuvent donner des indices sur des zones à fort intérêt pour la biodiversité. Leur suivi donne des informations importantes pour la gestion des zones concernées dans le but de leur maintien leur restauration ou de leur amélioration.

La présence d'espèces patrimoniales est un indicateur pour le bon état de la biodiversité sur un territoire, mais il ne faut pas oublier que leur statut indique surtout qu'elles sont menacées !



Le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) est une des espèces le plus emblématique connues sur la commune. Comme toutes les chauves-souris il est protégé au niveau national. De plus il est protégé au niveau européen et son habitat est également protégé.



La Huppe fasciée (*Upupa epops*) est protégé au niveau national. Plusieurs couples de ce magnifique oiseau nichent à Celles.



L'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) est une libellule des petits ruisseaux et fossés bien exposés, avec une végétation aquatique riche et de l'eau d'une bonne qualité. Protégée au niveau nationale et européen.

Les milieux naturels

L'analyse cartographique du territoire de la commune a été réalisée à partir de photos satellite, du cadastre et de différents informations géographiques disponibles sur des plateformes mises à disposition par des institutions publiques (IGN, DREAL, DATAGrandEst,...).

Cette analyse a permis d'identifier les principaux milieux naturels présents sur la commune qui englobe au total une surface de 893 ha.

La plus grande partie du territoire communal, correspondant à 477 ha, est couverte de prairies, principalement naturelles. Un quart ou 228 ha sont couverts avec de boisements et 147 ha sont cultivés. La surface urbanisée (Bâtiments, routes, chemins) comprend 25 ha. On trouve aussi 8,5 ha de jardins et espaces verts, 5,5 ha de vergers et de vignes, ainsi que 2 ha de zones humides.

La carte ci-dessous présente la distribution des différents milieux sur le territoire. Les zones cultivées occupent principalement les surfaces planes du plateau au sud du village. Les prairies se trouvent sur les pentes des vallées et sur les collines au nord du village ainsi que sur un deuxième plateau au sud-est.

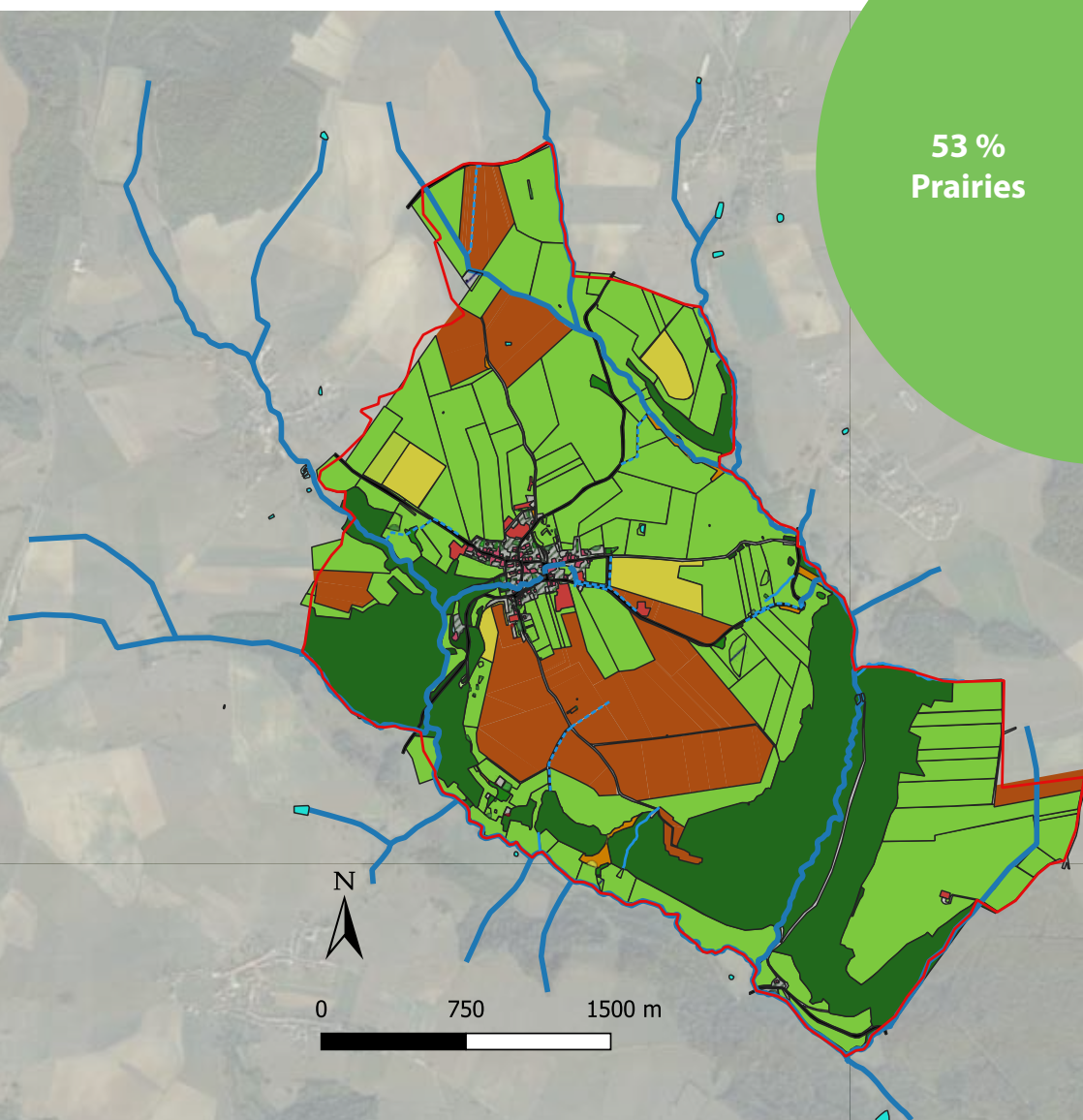
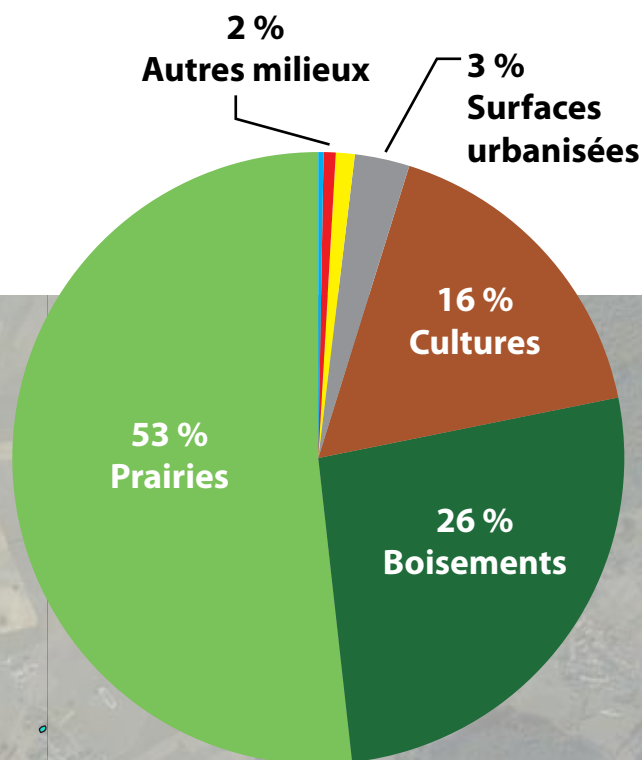
De nombreuses zones à tendance humide se trouvent un peu partout sur le territoire mais aujourd'hui les vrais

périmètres des zones humides sur la commune ne sont pas connus. Seulement quelques zones engorgées pratiquement toute l'année sont identifiées.

La forêt est divisée en deux massifs principaux : le Bois du Mont de Mai à l'ouest sur la colline du même nom et le Bois de la Côte Cadet dans une vallée humide au sud-est. Les forêts présentent une grande naturalité avec de gros à très gros bois et un taux élevé en bois mort.

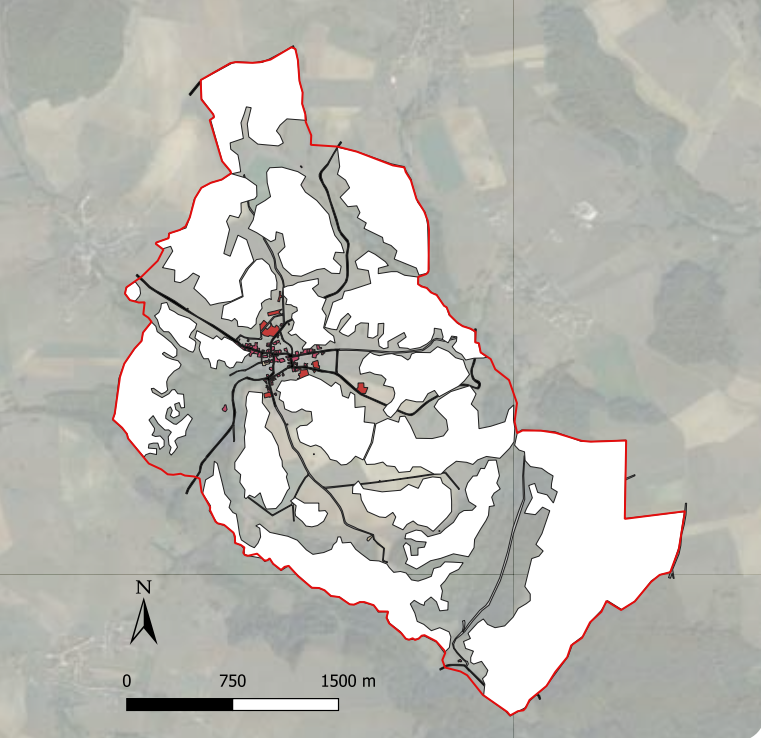
De nombreux petits cours d'eau, parcourent le territoire et forment ses limites. L'état écologique semble bien pour la plupart, mais à ce jour il manque des informations précises. La commune est positionnée en tête du bassin Rhône-Méditerranée-Corse.

A ce jour nous ne disposons pas d'informations fines sur les milieux et les différents habitats qui les composent. Il convient donc, lors des inventaires à mener, d'étudier plus finement les différents habitats prairiales, forestiers, les zones humides, vergers et haies.



Carte des principaux milieux naturels

- Prairies naturelles
- Prairies temporaires
- Boisements
- Cultures
- Surfaces urbanisées
- Autres milieux : Jardins, Vergers, Vignes, Zones humides



Carte des surfaces pas ou peu prospectées et réseau de dessertes.

Beaucoup de taches blanches sur la carte

L'analyse des données existantes révèle aussi les lacunes au niveau de la prospection du territoire. Environ 552 ha – ce sont 62 % de la surface de la commune – ont été jamais ou très peu prospecté. Comme on voit sur la carte ci-contre, il s'agit principalement de surfaces éloignées des routes et chemins et donc moins accessibles ou de surfaces en culture et donc d'un moindre intérêt pour la biodiversité.

La proportion des zones inconnues montre aussi que beaucoup de choses nous échappent lors de notre vie quotidienne. Le territoire que nous croyons connaître par cœur se révèle comme terre inconnue à explorer.

Dans le choix des surfaces à inventorier prioritairement, il faut couper ces zones blanches avec d'autres informations comme les milieux naturels ou les probables réservoirs de biodiversité. Les zones les moins accessibles et donc les moins influencées par les activités humaines seront sûrement ceux qui méritent la plus grande attention.

Des inventaires pour mieux connaître notre territoire

Le but principal d'un Atlas de la Biodiversité Communale est l'augmentation des connaissances sur la biodiversité présente. Il s'agit d'identifier les animaux, les plantes, les champignons et les habitats que l'on peut trouver sur la commune pour ensuite pouvoir les prendre en compte dans les décisions d'aménagement du territoire, de les protéger et de mener des actions de gestion ou de restauration adéquates.

Comment faire ?

Comme ce n'est pas possible de prospecter tous les groupes sur tout le territoire il est nécessaire de faire des choix. Dans un premier temps il faut, sur la base des données existantes, choisir les groupes pour lesquels les connaissances sont faibles ou inexistantes. Ensuite il faut réfléchir à la faisabilité des inventaires pour chaque groupe : effort technique, difficulté de détermination, besoin de spécialistes et leur disponibilité ...

Quels groupes choisir à Celles ?

Le bilan des données existantes a montré que les groupes suivants sont assez bien connus : mammifères, oiseaux, amphibiens, libellules et mantes. Leur étude n'est donc pas prioritaire, mais les observations seront bien sûr notées.

Dans les groupes moins connus il y en a certains qui sont plus accessibles que d'autres en terme de détermination et experts disponibles : reptiles, papillons (de jour), plantes, orthoptères et hémiptères.

L'étude des groupes restants nécessite des experts spécialistes ou demande un grand effort technique. Leur étude est donc assez difficile. Pour les groupes suivants des inventaires seront néanmoins intéressants : champignons et coléoptères (surtout du milieu forestier), hyménoptères et diptères (importance comme pollinisateurs), araignées, papillons de nuit et mollusques (groupes importants mais peu étudiés).

Plusieurs types d'inventaires

Selon la complexité des groupes à étudier les inventaires peuvent être menés par :

- toute personne intéressé (inventaires participatives et enquêtes - espèces « simples »)
- des naturalistes amateurs et généralistes (groupes « accessibles »)
- des experts spécialistes (groupes complexes et plus difficiles à déterminer)

La phase des inventaires (mars 2023 - juin / juillet 2024) comprendra :

- des inventaires participatives sous forme d'enquêtes sur quelques espèces et groupes sous le thème « la biodiversité s'invite chez vous » (voir encadré dernière page).
- des sorties nature ouvertes à tous avec des naturalistes dans le but de découvrir l'activité de naturaliste, de prospecter ensemble et d'apprendre à déterminer les espèces.
- des prospections naturalistes « multi-groupes » en individuel ou en groupe pour collecter un maximum de données sur tout le territoire.
- des prospections ciblées sur certains groupes et habitats, effectués par des experts spécialistes.



L'Élégante striée (*Pomatias elegans*), une des 416 espèces d'escargots de France.

Le calendrier de l'ABC de Celles-en-Bassigny - 1^{er} semestre 2023

samedi 18 mars 14h30 - Mairie
Réunion publique - Présentation du bilan des connaissances existantes - Lancement des inventaires

Découvrez la faune et la flore connues aujourd'hui sur la commune et les espèces phares. Présentation du programme des inventaires et des possibilités de participation. Présentation des événements à venir.

samedi 15 avril 17h00 - Mairie
Conférence - La nature la nuit



Découvrez la vie secrète des animaux de la nuit : Chouettes et Hiboux, grands et petits mammifères. Apprenez comment les reconnaître et les étudier. Suivez le développement et la vie d'une chauve-souris lors la **projection du film « Une vie de Grand Rhinolophe » de Tangy Stoeckle.** Laissez vous émerveiller par des prises de vue rares et inédites.



dimanche 7 mai 14h00 - Mairie
Sortie nature - Le printemps dans la forêt

Lors d'une balade à travers la forêt communale, participez au réveil de la nature. Apprenez à connaître les plantes, amphibiens, oiseaux et insectes de nos bois et découvrez la gestion forestière mise en place. Chaussures de marche ou bottes nécessaires. Balade non accessible aux personnes à mobilité réduite, ni aux poussettes.



Des informations détaillées seront publiées en amont des événements.

Informations au : 06 52 14 70 79
e-mail : contact@abc-celles.fr

dimanche 4 juin 9h - Mare pédagogique
Fête de la mare - Journée porte ouverte à la mare pédagogique

Découvrez la mare pédagogique et ses habitants lors de visites guidées. Apprenez comment et pourquoi créer des mares. Atelier du jeune naturaliste et jeux pour les enfants. Repas partagé, tiré du sac sous les arbres du verger.



16 - 18 juin
1^{er} Weekend naturaliste des Naturalistes de Champagne-Ardenne (NCA)

Les Naturalistes de Champagne-Ardenne prennent résidence au village pour mener des inventaires et vous invitent à les accompagner. Découvrez l'activité de naturaliste et les trésors cachés des environs de Celles.

17 juin - 30 septembre
Exposition photo « Nos cohabitants inconnus »

A travers de photos présentées sous ciel ouvert, un peu partout dans le village, découvrez nos cohabitants inconnus et admirez leur diversité et leur beauté.

Inauguration le 17 juin à 18 h à la Mairie

25 - 27 août
2^{ème} Weekend naturaliste des Naturalistes de Champagne-Ardenne (NCA)

Les Naturalistes de Champagne-Ardenne continuent leurs inventaires et vous invitent à les accompagner. Découvrez l'activité de naturaliste et les trésors cachés des environs de Celles.



La biodiversité s'invite chez vous !

Participez à l'enquête hirondelles !

Les hirondelles font partie des animaux qui ont suivi l'homme dans ses villages depuis très longtemps. Attirées par les insectes qu'elles trouvaient en masse dans les prairies et les stabulations, elles ont même choisi de construire leur nids sous nos toits. Ces oiseaux strictement insectivores nous ont, depuis ces temps, rendu de grands services comme « insecticide » naturel et très efficace.

Autrefois omniprésentes dans les villages, elle se font de plus en plus rare à cause de l'abandon de l'élevage, l'utilisation de pesticides et la disparition de leurs sites de nidification.

Deux espèces d'hirondelles sont présentes chez nous :

L'Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) se reconnaît surtout à sa longue queue largement échancrée et sa gorge d'un rouge brique. Elle niche à l'intérieur des bâtiments. Le nid est ouvert et on peut voir les jeunes.



L'Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*) a une queue moins échancrée et la gorge blanche. Elle niche à l'extérieur des bâtiments. Le nid est fermé et on ne peut pas voir les jeunes.



Vous avez des hirondelles chez vous ?

Aidez nous à faire l'inventaire des hirondelles et de leurs sites de nidification. C'est simple ! Il faut juste compter le nombre de nids et de nids occupés et observer le nombre de nichés jusqu'à la fin de l'été 2023. Même si vous avez des anciens nids et aucun est occupé dans l'année, l'information sera intéressante quand-même !

Renseignez vos observations sur le coupon ci-dessous et déposez le à la fin de l'été. Si vous n'êtes pas sûr dans votre détermination ou vous rencontrez d'autres problèmes vous pouvez aussi nous contacter pour avoir de l'aide. Si vous voulez transmettre des observations pour plusieurs bâtiments, nous pouvons vous fournir d'autres coupons.

Votre nom :

Adresse de l'observation (rue / n°) :

Bâtiment habité : oui non

Emplacement des nids :

façade grange stabulation garage dépendance

autre : _____

Votre observation :

Hirondelle rustique

Nombre de nids

Nids occupés

Nombre de nichés

Hirondelle de fenêtre

Nombre de nids

Nids occupés

Nombre de nichés

Coupon à découper et à déposer chez M. GEBER, 1 rue de la planche
Informations / aide : 06 52 14 70 79

Suivez l'ABC de Celles :

www.abc-celles.fr

